EN PRATIQUE! IL VOUS SERA REMIS

Un bio-seau

Des sacs biodégradables

Un guide

du tri des

biodéchets

Une carte pour se

réapprovisionner

gratuitement en sacs

biodégradables

TRI B¥O 2023

VOUS TRIEZ LES BIODÉCHETS DANS VOTRE CUISINE EN UTILISANT LES SACS BIODÉGRADABLES ET LE BIO-SEAU





VOUS DÉPOSEZ LES SACS **DANS LE BAC MARRON**



ZÉRO PLASTIQUE

Pour préserver la qualité du compost qui sera produit, n'utilisez que les sacs fournis et ne déposez jamais de plastiques, de métaux ou tout autre déchet dans les bacs marrons.

QU'EST-CE QU'UN BYODÉCHET?

Tout ce qui est composé à 100% de matière organique. Un quide complet vous sera remis avec le bio-seau et les sacs biodégradables. Les déchets de jardin ne doivent pas être déposés dans les bacs marrons.





2020 Lancement en

Vals de Saintonge

2021 Vals de Saintonge

et Aunis Sud

2022

Aunis Sud et Aunis Atlantique Cœur de Saintonge et Gémozac

Pour toute question relative au tri ou à la collecte :

CYCLAD 1 rue Julia et Maurice Marcou 17700 SURGÈRES Tél. 05 46 07 16 66 contact@cyclad.org cyclad.org









LA COLLECTE SÉPARÉE ARRIVE

Les habitants de Cyclad Territoire d'Economie Circulaire s'engagent

























LA COLLECTE SÉPARÉE DES BIODÉCHETS ARRIVE EN VALS DE SAINTONGE

Soyez les premiers à participer !



QU'EST-CE QUE C'EST ¥?

LE TRI DES BIODÉCHETS POUR TOUS

Jardin ou pas, avec les nouveaux bacs à couvercle marron chaque foyer peut trier ses biodéchets alimentaires pour faire un geste pour la planète et alléger sa poubelle.







LE TRI DE TOUS LES BIODÉCHETS

Restes de viande ou de poisson, de repas cuits, agrumes... tous les biodéchets alimentaires peuvent être déposés dans le bac marron.



UN GESTE ANTI-GÂCHIS

Les biodéchets sont constitués à 100% de matière organique, c'est du gâchis de les incinérer ou de les enfouir avec les déchets non recyclables. Triés, ils sont rendus à la terre après avoir été compostés.



SOYEZ LES PREMIERS

Le tri des biodéchets sera obligatoire en 2023, les Vals de Saintonge prennent de l'avance en étant les premiers en Charente-Maritime à lancer la collecte séparée des biodéchets.



///

- 30% DE DÉCHETS

UN MOYEN SIMPLE ET FACILE D'ALLÉGER LA POUBELLE

Il reste 30% de biodéchets dans nos poubelles! Le tri des biodéchets est le moyen le plus efficace de réduire notre quantité de déchet.

LA POSSIBILITÉ DE SE DÉBARASSER DES BIODÉCHETS À TOUT MOMENT

Accessible 24h/24h, le bac marron permet de se débarrasser de tous ses biodéchets alimentaires à tout moment.



QUE DEVIENNENT LES BIODÉCHETS?

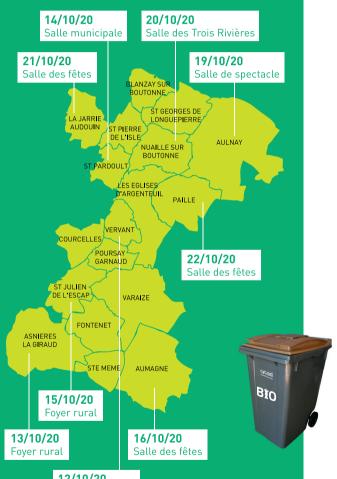
Les bacs marrons seront collectés chaque semaine et les biodéchets seront compostés à proximité pour être utilisés par les agriculteurs et rendus à la terre. Ne déposez aucun autre déchet dans les bacs marrons.

1^{ère} PHASE EN 2020

les bacs marrons seront installés sur 18 communes en Vals de Saintonge.

9 RÉUNIONS D'INFORMATIONS POUR S'ÉQUIPER





12/10/20 Salle municipale

Vous habitez sur une des 18 communes concernées par cette première phase, vous pouvez vous rendre à n'importe quelle réunion d'informations pour vous équiper pour le tri des biodéchets.

Toutes les réunions ont lieu à 19h.